



# 9 propositions pour une économie circulaire en France

**CITEO**

Le nouveau nom  
d'Eco-Emballages et Ecofolio

# Ancrer la production et la consommation durables dans le quotidien des entreprises, des citoyens et des territoires

Recycler est une nécessité environnementale et économique. Aujourd'hui, plus de 60 milliards de tonnes de ressources naturelles sont prélevées dans la nature chaque année dans le monde.

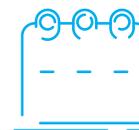
Cette surconsommation de matière engendre des coûts environnementaux et économiques qui deviennent prohibitifs et impose de se tourner vers une économie toujours plus circulaire soutenue par 3 piliers: une consommation raisonnée, l'écoconception des produits, et le recyclage de la matière.

Depuis 1992, les entreprises se sont mobilisées pour la collecte, le tri et le recyclage en investissant 10 milliards d'euros dans le dispositif et aujourd'hui **68 %** des emballages et **55 %** des papiers sont déjà recyclés. Sur la période d'agrément 2018/2022, notre objectif est de faire progresser le recyclage et d'atteindre un taux de recyclage de **75 %** pour les emballages et de **65 %** pour les papiers, via 4 leviers majeurs :

100 %

## Étendre les consignes de tri

à tous les emballages sur l'ensemble du territoire d'ici 2022 et contribuer ainsi au recyclage de 100% des plastiques d'ici 2025.



## Améliorer le tri en ville,

au plus proche des citoyens et à travers des innovations liées aux modes de vie urbains.



## Moderniser la collecte et le tri,

en collaboration avec les collectivités et les industriels du recyclage.



## Mobiliser les citoyens,

en intensifiant nos efforts de sensibilisation au geste de tri, en particulier auprès des jeunes générations.

# L'économie circulaire est un levier de croissance et offre d'importants gisements d'emplois

L'économie circulaire impose de dépasser le modèle linéaire d'exploitation des ressources en inventant de nouveaux modèles de production et de consommation plus vertueux. Ces modèles permettent aux entreprises de réduire simultanément leur impact environnemental et leurs coûts grâce aux économies de matière, à la réduction des déchets et une augmentation corollaire de leur productivité. Pour l'économie française, il s'agit aussi d'une opportunité pour relocaliser de la production et des emplois.

⇒ **Le secteur de l'économie circulaire au global compte déjà 800 000 emplois en France<sup>1</sup>** et pourrait créer 400 000 emplois supplémentaires à horizon 2030.

⇒ **Le recyclage des déchets ménagers est également un levier important de création d'emplois :**  
à l'échelle française, l'ADEME<sup>2</sup> estime qu'une augmentation de 30% des quantités de déchets triés et recyclés (hors verre) créerait 16 000 emplois d'ici 2030.

# Le tri, 1<sup>er</sup> geste citoyen des Français

Les citoyens sont de plus en plus nombreux à déclarer une consommation « attentive » à l'impact environnemental qu'elle produit. Ils entrent également progressivement dans une économie de l'usage et adoptent une consommation plus collaborative.

**84 %** jugent qu'il n'y a pas d'arbitrage à faire entre environnement et économie et leur attribuent une importance équivalente.

**75 %** sont aujourd'hui convaincus que les déchets sont nos premières ressources.

Étude ELABE pour Ecofolio, novembre 2016

Ce qui annonce, dans les représentations collectives, la disparition progressive de la notion de déchet dans son sens classique.

Pour autant, les nouveaux modes de consommation (développement de la vente à distance, nomadisme, snacking) comme l'accroissement des exigences sanitaires impliquent des emballages plus performants et plus complexes et impactent les circuits de collecte, de tri et de recyclage.

Dans ce contexte, les nouveaux points de recyclage sont plus difficiles à atteindre. En outre il ne s'agit plus seulement de gérer la fin de vie des emballages mais de créer des boucles matière compétitives.

Citeo s'inscrit pleinement dans cette transition vers l'économie circulaire, avec 9 propositions concrètes autour de quatre objectifs :

- ① Consommer moins de ressources et mieux concevoir les produits
- ② Repenser le schéma industriel de traitement des déchets
- ③ Développer une nouvelle économie des plastiques
- ④ Mobiliser les citoyens pour trier plus et mieux



## OBJECTIF 1

---

Comment  
consommer moins  
de ressources  
et mieux concevoir  
les produits ?

p. 6

## OBJECTIF 3

---

Développer une  
nouvelle économie  
des plastiques

p. 8

## OBJECTIF 2

---

Repenser le  
schéma industriel  
de traitement des  
déchets

p. 10

## OBJECTIF 4

---

Mobiliser  
les citoyens

p. 12

# Comment consommer moins de ressources et mieux concevoir les produits ?

Pour consommer moins de ressources fossiles, il est nécessaire de recourir toujours plus aux matières premières secondaires issues du recyclage. Il est également fondamental de mieux concevoir les produits (meilleure efficacité énergétique, recyclabilité des matériaux, reprise des produits en fin de vie). Toute entreprise qui met aujourd'hui des produits sur le marché souhaite que ses emballages soient recyclables et bénéficient des meilleures performances environnementales. Toutefois, toutes les entreprises ne sont pas à armes égales.

C'est pourquoi Citeo développe une palette de services en direction de ses clients en vue de les aider à toujours mieux prendre en compte l'ensemble du cycle de vie de leurs produits et limiter leurs impacts environnementaux. **Citeo y consacre 1% de son chiffre d'affaire annuel, soit plus de 35 millions d'euros sur les 5 prochaines années.**

Depuis 2007, 150 actions d'écoconception (formations, diagnostics sur site, partage de bonnes pratiques, etc) ont été menées chaque année. Citeo a également mis en place un bonus pour ses clients qui réduisent le poids de leurs emballages ou facilitent leur recyclage (diminution du noir de carbone, passage de résines complexes à du mono-matériau).



## PROPOSITION 1

### Développer massivement l'éco-conception

Pour développer l'éco-conception, il faut permettre à une entreprise d'évaluer facilement l'impact environnemental de son produit et de connaître sa recyclabilité. Pour cela il est important de démocratiser l'utilisation de logiciel d'analyse de cycle de vie pour faire connaître la notion d'impact environnemental et se prémunir des « fausses bonnes idées ».

Il est également important de **développer des modules de formation certifiantes** (certifications à obtenir auprès du Répertoire National des Certifications Professionnelles sur les sujets phares : éco-conception, recyclabilité, communication responsable).

L'amélioration de la recyclabilité des produits passe aussi par le renforcement du dialogue entre producteurs, filières matériaux et recycleurs. Ce dialogue peut se structurer autour de la **création d'un label évaluant la recyclabilité des emballages sur la base de critères partagés** (existence des filières de recyclage, possibilité d'intégration dans les process, potentiel de substitution aux matériaux existants, etc).

#### BEE

CITEO A CRÉÉ UN OUTIL DE BILAN ENVIRONNEMENTAL DES EMBALLAGES

+ 741 utilisateurs supplémentaires par rapport à 2015, 14 webinars organisé en 2016

[bee.citeo.com](http://bee.citeo.com)

#### TREE

Citeo a mis en place un outil en ligne qui permet de tester la recyclabilité des emballages

[tree.citeo.com](http://tree.citeo.com)

## PROPOSITION 2

### Favoriser l'utilisation de matière recyclée

Dans le secteur de l'emballage, certains matériaux bénéficient déjà de très bons taux d'intégration de matière recyclée. C'est particulièrement le cas du verre (65%), ou de l'acier (55%).

L'intégration de matières recyclées doit néanmoins être significativement renforcée. Pour cela **il est nécessaire d'améliorer le captage et la qualité des matières triées**. L'essentielle modernisation de l'outil industriel de tri y contribuera. Un renforcement du dialogue entre les acteurs de l'amont (metteurs sur le marché, fabricants d'emballages) et de l'aval (opérateurs, recycleurs) également.

Une autre piste peut être de favoriser les produits intégrant de la matière recyclée par différents leviers en tenant compte des contraintes techniques et sanitaires. **On peut aussi envisager de stimuler l'intégration de matière recyclée via des bonus dans les filières REP**. Néanmoins ces mécanismes de bonus/malus ne peuvent être utilisés que de façon marginale, au risque sinon de créer des distorsions de concurrence au sein du marché européen

**Autre levier : utiliser la commande publique pour favoriser la demande en produits intégrant de la matière recyclée en développant les achats publics « au coût du cycle de vie ».**

95%

L'aluminium recyclé, c'est 95% d'économies d'énergie par rapport à l'utilisation de matière première



# Repenser le schéma industriel de traitement des déchets

La gestion des déchets a été initialement pensée comme une politique d'aménagement du territoire avec une finalité d'élimination. L'économie circulaire implique de repenser ce schéma avec un prisme plus économique et des objectifs en matière de création de filières et de deuxième vie des matières.

En France, plus de 30 % des ordures ménagères sont encore enfouies chaque année. La fiscalité de l'enfouissement doit produire un cercle vertueux en réinvestissant ses recettes dans l'innovation et la modernisation de l'outil industriel de tri et de recyclage.

Les enjeux sont significatifs. Avec l'extension des consignes de tri qui permettra à chaque Français de trier tous ses emballages d'ici 2025, on attend une augmentation de 400 000 tonnes collectées dont 135 000 tonnes de nouveaux plastiques. Valoriser ces nouveaux gisements à des coûts maîtrisés amplifie encore le basculement des activités de tri dans une logique industrielle et oblige à revoir le schéma d'organisation actuel.



## PROPOSITION 3

### Réduire significativement le recours à l'enfouissement en dix ans

Les pays qui enfouissent le moins leurs déchets (en dessous de 25 %) sont les pays dans lesquels les coûts de la mise en décharge sont les plus élevés. Cet équilibre permet de réorienter une part importante du gisement vers des filières de valorisation plus vertueuses. En France, ces filières (centres de tri, débouchés sur le plastique, CSR) présentent des besoins d'investissement importants. **C'est pourquoi la majorité des recettes issues des prélèvements sur l'enfouissement doit être réinjectée dans la modernisation de l'outil industriel.**

## PROPOSITION 4

### Moderniser et massifier le parc de centres de tri

En Belgique ou en Allemagne, on compte un centre de tri pour 800 000 habitants alors qu'en France la moyenne se situe à un pour 300 000 habitants.

Avec l'extension des consignes de tri, l'ADEME estime que, sans modernisation et massification de l'outil industriel, le coût du dispositif s'accroîtrait de 255 millions d'euros d'ici à 2022.

**Il convient de viser un parc de 120 à 130 centres de tri de plus grande capacité, plus automatisés et plus polyvalents d'ici 2025 pour absorber l'augmentation des tonnages à coûts maîtrisés.**

Citeo consacrera 190 millions d'euros sur les cinq prochaines années à cette évolution de l'outil industriel.

Toutefois, les besoins globaux s'élevant à plus d'un milliard d'euros, et à l'heure où l'ADEME et les collectivités locales subissent des pressions budgétaires importantes, **l'État doit garantir la pérennité des financements publics sur les centres de tri au moins jusqu'à 2022.**

Plus globalement, refonder l'outil industriel de tri, pose la question d'une redéfinition du rôle des différentes parties prenantes (éco-organismes, collectivités locales et opérateurs) et des conditions d'une nouvelle politique d'investissements de long terme.

Ces transitions devront être accompagnées par **un plan de reconversion et de montée en compétences des personnels des centres de tri impliquant les acteurs de la formation et de l'emploi, en particulier les Régions.**

# Développer une nouvelle économie des plastiques

La production de plastique a été multipliée par **20** dans le monde en cinquante ans. Les matières plastiques représentent toutefois seulement **4 %** de la consommation mondiale de pétrole. Aujourd'hui, **55 %** des unités d'emballages mises sur le marché en France sont en plastique soit environ 20 % de la masse totale. Ce développement s'explique par les avantages incontestables que présentent les emballages en plastique : très performants en matière de conservation et de protection des produits, ils sont aussi plus légers et bénéficient d'un meilleur bilan environnemental sur le volet transport.

Cependant, du fait de l'apparition récente de ce matériau, de la diversité et de la très forte innovation qui le caractérisent, les filières de recyclage et les débouchés des plastiques recyclés ne sont pas encore matures. Au cours des 25 dernières années, les autres matériaux d'emballage ont su créer des boucles matières compétitives et pérennes. Les plastiques doivent, eux aussi, faire leur révolution. Il faut notamment assurer la disponibilité, la traçabilité et la qualité au juste prix de la matière secondaire en vue de sa réutilisation en boucles ouvertes ou fermées. Différents outils économiques peuvent appuyer cette dynamique.



## PROPOSITION 5

### Créer des débouchés pour les matières plastiques recyclées

Aujourd'hui, 50% des emballages plastiques sont totalement recyclables, 25% se recyclent sous certaines conditions et 25% ne sont pas encore recyclables.

À l'heure où la Chine ferme ses frontières aux déchets plastiques, il est nécessaire de travailler sur l'éco-conception pour permettre à ces emballages d'intégrer des filières de recyclage existantes tout en investissant dans la R&D, par exemple pour explorer de nouvelles technologies de recyclage prometteuses (ex : recyclage chimique et biochimique).

Les investissements nécessaires ne pourront être consentis par les recycleurs que s'ils bénéficient de la visibilité dont ils ont besoin sur les débouchés de ces nouvelles matières recyclées.

**Les engagements pour la croissance verte, ou « green deals » à la française, constituent un outil pertinent pour le recyclage des plastiques.** En impliquant, au côté de l'État, des grands groupes de la plasturgie, des entreprises de la consommation, grandes consommatrices de résines plastiques, les recycleurs de plastique ainsi que les éco-organismes en charge des principales filières REP concernées, ils permettraient de sécuriser les approvisionnements des uns et les débouchés des autres. Développer des boucles courtes dans le secteur de l'emballage se heurte souvent à des freins réglementaires. Il serait pertinent de **travailler à une revue de ces freins réglementaires et assouplir ceux qui peuvent l'être tout en observant scrupuleusement les exigences sanitaires.**

## PROPOSITION 6

### Un impératif : rendre la matière secondaire plus compétitive que la matière vierge

Le recyclage des matières plastiques souffre d'un problème de compétitivité-coût, face à la concurrence du plastique vierge dont le prix est tiré vers le bas par un faible cours du pétrole et des surcapacités de production de certains plastiques vierges. Entre ces soutiens versés aux collectivités locales et la garantie de reprise (à 0 euro), Citeo permet la mise à disposition des recycleurs d'une matière première plus compétitive.

Pour renforcer encore la compétitivité des matières plastiques recyclées, **Citeo est favorable à étudier la faisabilité de différents mécanismes de soutien à la compétitivité des matières plastique secondaires :** fond de financement de R&D (Orplast), certificats de recyclage ou d'économie de matière.

Via ce type de mécanisme et de façon plus générale, il est fondamental d'impliquer plus les acteurs de l'amont de la chaîne de valeur du plastique dans le modèle économique de leur recyclage.



#### COTREP

Citeo a créé un outil d'expertise et de dialogue dédié aux emballages plastique. Le COTREP permet d'éclairer les décisions des industriels avant la mise en marché d'un emballage en évaluant ses impacts environnementaux à l'échelle de son cycle de vie, dont sa recyclabilité.  
[http://www.cotrep.fr/fileadmin/contribution/mediatheque/actualites/COTREP\\_Guide-recyclabilite\\_2016\\_WEB\\_01.pdf](http://www.cotrep.fr/fileadmin/contribution/mediatheque/actualites/COTREP_Guide-recyclabilite_2016_WEB_01.pdf)

## Mobiliser les citoyens

Si le tri s'est imposé comme le 1er geste environnemental des Français, il n'est pas encore systématique. Ainsi des progrès significatifs doivent être faits, particulièrement en ville et hors domicile. D'ores et déjà, Citeo contribue à simplifier le geste de tri via l'extension des consignes de tri qui permettra à l'ensemble des français de trier tous les emballages d'ici 2022. La loi impose également une harmonisation des couleurs de bacs d'ici 2025.

Plusieurs autres leviers peuvent être actionnés: la tarification incitative, l'adaptation des modes de collecte aux modes de consommation et le développement d'une dynamique d'économie circulaire au niveau sociétal.



De fortes disparités de performance de tri selon le lieu et l'habitation.

Environ **60 kg** d'emballages et de papiers triés par an et par habitant en milieu urbain à plus de **80 kg** triés en milieu rural.



## PROPOSITION 7

### Déployer massivement la tarification incitative

La tarification incitative (en particulier la redevance) est un levier puissant pour la prévention des déchets. Les collectivités qui y ont recours présentent toutes d'excellentes performances de tri, supérieures à la moyenne nationale (de 55 à 75 kg d'emballages recyclés) et de manière plus générale, les productions d'ordures ménagères sont basses: 100 à 170 kg/hab d'OMR (moyenne nationale 269 kg/hab/an). La loi prévoit un déploiement des modes de tarification incitatifs de l'ordre de 15 millions d'habitants couverts en 2020 et 25 millions en 2025. Or, au rythme de conversion actuel ces objectifs ne seront pas atteints. Pour de très nombreuses collectivités, en particulier en milieu rural, la tarification incitative est pertinente et peut produire des résultats rapides. **Il faut les inciter davantage en maintenant les aides de l'ADEME ou encore via une réduction des frais de gestion de la fiscalité locale des ordures ménagères prélevés par l'État.**

## PROPOSITION 9

### Développer une dynamique nationale et sociétale autour de l'économie circulaire

La découverte de ce qui se passe après le geste de tri est probablement l'outil pédagogique le plus puissant pour faire durablement évoluer les comportements des citoyens. **Créer une journée de l'économie circulaire à l'image de la journée de l'énergie, où tous les citoyens seront invités à suivre l'itinéraire du contenu de leurs poubelles en visitant des centres de tri, des usines de recyclage, donnerait de la visibilité et serait un levier important de mobilisation.**

## PROPOSITION 8

### Expérimenter de nouveaux modèles de collecte pour améliorer le geste de tri

Du tri hors foyer à la rétribution du geste de tri, il est indispensable d'expérimenter de nouveaux modèles qui permettent d'accompagner les mutations de la société et ainsi mobiliser tous les citoyens. La consommation hors-foyer représente 10% des emballages ménagers. Dans les métropoles le captage reste trop faible et doit être amélioré, notamment en **assumant toujours plus les poubelles au cœur de l'espace public**. Citeo mène ce type d'action avec la Ville de Paris sur le projet Trilib, stations de tri en libre-service qui présentent de très bonnes performances de tri. Après une expérimentation sur 40 stations, le parc de Trilib sera porté à mille unités d'ici 2020.

Citeo expérimente également des **mécanismes de rétribution du geste de tri**: en ramenant ses bouteilles plastiques dans un automate de collecte, le consommateur récupère 1 à 2 centimes par bouteille en bon d'achat ou sous forme de don à une association. **Citeo lance également une importante étude sur l'opportunité et la faisabilité du déploiement d'un système de consigne pour certains emballages** (en particulier les bouteilles plastiques qui souffrent d'un tri encore trop faible malgré leur parfaite recyclabilité). Dans les pays où ils existent, les systèmes de consigne pour recyclage présentent de bons niveaux de captage. Les résultats de l'étude lancée par Citeo permettront de clarifier le modèle économique et d'objectiver les avantages et les inconvénients de tels mécanismes dans un pays comme la France où existe un système de collecte sélective performant.

# Chiffres clés

1,4 %

part des emballages ménagers dans la production totale de déchets  
Sur les **345 millions** de tonnes de déchets produits en France chaque année tous secteurs confondus (municipaux, agricoles, du BTP et des entreprises compris), les emballages ménagers représentent **1,4 %** de ce total. Les emballages ménagers représentent **15 %** des déchets des ménages.

3,27 millions de tonnes

**3,27 millions de tonnes** d'emballages ménagers ont été recyclées en 2016. Cela représente **2,1 millions de tonnes** de CO<sub>2</sub> évitées.

1,3 million de tonnes

**1,3 million de tonnes** de papiers recyclés en 2016 soit **26 milliards de litres** d'eau économisés.

68 %

taux de recyclage en 2016  
**68 %** pour les emballages ménagers.  
**55 %** pour les papiers graphiques.

47,6 kilos

d'emballages ménagers et **21,2 kg** de papiers triés par habitant et par an.

10 milliards d'euros

C'est la somme mobilisée en 25 ans par les entreprises au travers d'Eco-Emballages et Ecofolio pour construire et soutenir le dispositif de collecte et de tri des emballages ménagers et des papiers graphiques.

2

La loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte prévoit de diviser par **2** la mise en décharge en 2025 par rapport à 2010.

40 milliards

**40 milliards** d'emballages sont porteurs d'une consigne de tri en 2016 contre **3 milliards** en 2012 grâce au bonus mis en place par Citeo pour l'apposition de la consigne de tri.

190 millions d'euros

de Plan d'investissement pour dynamiser la collecte et le recyclage entre 2018 et 2022. Il fait suite au Plan de relance initié en 2014 qui a mobilisé **90 M€** au profit de **250** collectivités.

58 %

**58 %** des papiers sont éco-conçus en 2016.

10 %

La loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte prévoit de réduire de **10 %** les quantités de déchets ménagers et assimilés en 2020 par rapport à 2010.

# Citeo, accélérateur de l'économie circulaire

Citeo est l'éco-organisme en charge de deux filières à responsabilité élargie des producteurs: les emballages ménagers et les papiers graphiques. Le principe de ces filières: les fabricants, distributeurs, ou importateurs qui mettent sur le marché des produits générant des déchets prennent en charge la gestion de la fin de vie de ces produits.

Le 1<sup>er</sup> septembre 2017, Eco-Emballages et Ecofolio, se sont rapprochés en créant Citeo, avec un objectif: **faire progresser le recyclage en France** en apportant des solutions innovantes aux entreprises, aux citoyens, aux collectivités locales et aux acteurs des territoires.

En 25 ans, les entreprises adhérentes de Citeo et leurs partenaires **ont contribué à développer considérablement le recyclage** passant de 18% à 68% pour les emballages et de 41% à 55% pour les papiers, posant ainsi les jalons d'une économie circulaire.

